



LOC'ONE ROSSIGNOL - 13 RUE DU CHAMP ROMAN - 38400 SAINT MARTIN D'HERES
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI: 10H-12H30 / 14H30-19H ET LE SAMEDI : 10H-19H

Locations Partenaires Saison 2016/2017

Location du 02/11/2016 au 15/04/2016

JUNIOR	SANS CHAUSSURES	AVEC CHAUSSURES
SKIS BABY 67CM/110CM	47 €	81 €
SKIS JUNIOR DEBUTANT-INTERMEDIAIRE	72 €	106 €
SKIS JUNIOR CONFIRME	106 €	140 €
SKIS JUNIOR EXPERT	157 €	191 €
CHAUSSURES JUNIOR SEULES		34 €
ADULTE	SANS CHAUSSURES	AVEC CHAUSSURES
SKIS DEBUTANT-INTERMEDIAIRE	119 €	187 €
SKIS CONFIRME	174 €	242 €
SKIS EXPERT	230 €	298 €
CHAUSSURES ADULTE SEULES		68 €
SNOW JUNIOR	SANS CHAUSSURES	AVEC CHAUSSURES
SNOWBOARD JUNIOR	85 €	128 €
BOOTS JUNIOR SEULES		43 €
SNOW ADULTE	SANS CHAUSSURES	AVEC CHAUSSURES
SNOWBOARD ADULTE DEBUTANT	128 €	171 €
SNOWBOARD ADULTE CONFIRME	170 €	238 €
BOOTS ADULTE SEULES		43 €
BOOTS ADULTE BOA SEULES		68 €

ATTENTION ! PAS DE LOCATIONS SAISON LES SAMEDIS ET DIMANCHES DU MOIS DE DÉCEMBRE.

CHEQUE DE CAUTION OBLIGATOIRE POUR TOUT LE MONDE.

PROFITEZ EGALEMENT DE -15% SUR L'ENSEMBLE DU MAGASIN Y COMPRIS LES REPARATIONS

(Sauf occasions, non cumulable avec des offres en cours)

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Pour toutes locations, qu'elles qu'en soit la durée, sont obligatoires :

- Le versement d'une **caution par chèque** et la présentation d'une pièce d'identité.
- La présentation d'un justificatif d'appartenance (badge, dernière fiche de paye, carte de membre) pour bénéficier des tarifs partenaires (CE, association, ski club)

- Le matériel loué est sous l'entière responsabilité du client dès qu'il en prend la possession.
- Tout matériel proposé à la location est reconnu être pris en bon état, et devra être rendu comme tel ainsi qu'en bon état de propreté.
- La perte, le vol ou la casse du matériel ne sont pas garantis.
- Le matériel étant numéroté, il devra être restitué avec son code barre
- Il est interdit d'apposer quelque marque que ce soit au marqueur ou stylo indélébile sur le matériel.
- La pose d'étiquettes est autorisée, sous réserve qu'elles soient enlevées, ainsi que les traces de colle, par le client avant la restitution du matériel.

Les informations demandées au moment de la location, nous permettent de mieux vous connaître. Il est obligatoire de répondre à toutes les questions, sauf s'il est mentionné que la réponse est facultative. Les informations qui vous concernent sont exclusivement destinées au loueur.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent (art 34 du « code de l'informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, adressez-vous au loueur.

RESTITUTION DU MATERIEL :

Le matériel loué devra être restitué à la date inscrite sur le bon de location. En cas de retard chaque jour supplémentaire sera facturée. En ce qui concerne la location saison **la restitution se fera impérativement le 15 avril au plus tard.**

Toute dégradation anormale du matériel donnera lieu, en plus du coup de la location, au paiement des frais de remise en état dans la limite maximale de la valeur à l'état neuf du matériel.

La casse, la pose de marques indélébiles et la non restitution du matériel, qu'elle qu'en soit le motif (perte, vol, etc.) donnera lieu, en plus du coût de la location, à la facturation au client de la valeur intégrale à l'état neuf du matériel au prix de vente public.

Bâtons	19,00 €	Chaussures Adultes	199€99
Skis Baby 67-110cm	129,99 €	Snowboard Junior	199€99
Skis Junior 120-150cm	179,99 €	Boots Juniors	99,99 €
Skis Junior Noyau Bois	249,99 €	Snowboard adulte	399,99 €
Skis Junior Race Expert	359,99 €	Boots Adultes	179,99 €
Chaussures Junior	59,99 €	Skis Adultes	PRIX DU NEUF

Les skis adultes seront facturés à la valeur neuve du matériel (renseignement sur demande).

L'One se réserve le droit de refuser la restitution du matériel s'il est rendu sale et/ou avec des étiquettes et/ou trace de colle non enlevées. En cas de non-paiement du coût de la location du matériel, ou des frais de remise en état ou de son remplacement, à l'échéance du contrat, le client par la remise préalable d'un chèque de caution, autorise et donne mandat express au magasin afin de prélever sur son compte bancaire, les sommes qui resteront dues. Conformément au devis qu'il aura lui même signé lors de la prise de matériel et/ou aux prix et conditions affichés en magasin.

LITIGES :

En cas de contestation quelconque relative au présent contrat le tribunal compétent sera celui du lieu de mise à disposition du matériel loué.

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance des clauses et conditions de la location de matériel qui lui a été consentie.